LES Grandes manœuvres navales.

Conversation avec l'amiral Fournier.

Paris, 2 juillet.

Les grandes manœuvres navales qui vont commencer, sous la direction du vice-amiral Fournier, n'auront pas, comme nombre de navires, toute l'ampleur qu'eurent sous le ministère de M. de Lanessan les manœuvres exécutées par l'armée navale de l'amiral Gervais. Cette année, en effet, l'escadre du Nord ne viendra pas se joindre aux navires de la Méditerranée, retenue qu'elle sera à Cherbourg et à Brest par les fêtes données en l'honneur des escadres américaine et anglaise. D'autre part, les événements de Crète maintiennent dans les ports de cette île quelques croiseurs, si bien que l'armée navale de l'amiral Fournier sera un peu réduite en nombre.

Elle comprendra les 6 cuirassés et 3 croiseurs cuirassés de l'escadre active de l'amiral Gourdon, 3 cuirassés de la division de réserve, 3 cuirassés et 3 croiseurs cuirassés mobilisés à Toulon, soit au total : 12 cuirassés et 6 croiseurs cuirassés, auxquels s'ajouteront 3 croiseurs ordinaires et 7 contre-torpilleurs, en tout, 28 bâtiments de tous rangs—c'est 6 de plus que n'en comptait Rojestvensky au combat fatal de Tsou-Shima.

Enfin, comme les défenses mobiles de Toulon, de Corse, de Tunisie et d'Algérie, avec leurs contingents de torpilleurs et de sous-marins, seront mobilisées pour la circonstance et participeront aux exercices sur les côtes que l'amiral Fournier ordonnera, on voit qu'en résumé c'est la majeure partie de notre puissance navale dans la Méditerranée qui va entrer en ligne durant les manœuvres, lesquelles dureront du 3 au 28 juillet.

L'amiral Fournier a bien voulu exposer le programme qu'il entend suivre pour tirer le meilleur parti de ce mois de manœuvres, au point de vue de l'entraînement militaire du personnel. A l'écouter, j'ai éprouvé une fois de plus le charme de sa parole convaincante et entraînante, et je voudrais noter ici les quelques idées qu'il se propose d'appliquer.

Tout d'abord une mesure a été prise sur sa demande, qui semble ne viser qu'un simple détail mais qui pourra cependant être très féconde en résultats heureux. M. Gaston Thomson s'étant montré, à la différence de son prédécesseur, partisan convaincu de l'utilité des grandes manœuvres navales, l'amiral Fournier a très aisément obtenu de lui deux choses : la première, c'est que l'amiral qui doit commander nos forces réunies, c'est-à-dire l'amiralissime, aurait dans notre escadre de réserve, un bâtiment attitré, sur lequel il arborerait son pavillon en temps de manœuvres—et en temps de guerre ; la seconde, c'est que ce bâtiment serait celui du contre-amiral de la division de réserve, lequel contre-amiral deviendrait, "ipso facto", le chef d'état-major de l'amiralissime.

En tout temps, des installations seront conservées sur ce bâtiment pour recevoir l'amiralissime et en tout temps les divers services que sa présence comporte y seront organisés. Les aides de camp du contre-amiral, ses fourriers, etc., seront les siens. Vienne l'époque des manœuvres—ou de la guerre—et l'amiralissime n'aura qu'à se rendre avec sa valise sur ce bâtiment assuré d'y trouver les auxiliaires dont il a besoin, auxiliaires qui, en communication constante avec lui et en communion avec ses idées, seront prêts à le seconder utilement à la minute même de son arrivée à bord.

Bref, c'est la permanence de l'état-major de l'amiralissime qui est résolue et de la sorte, on évitera les hésitations qui pouvaient se produire, et qui se sont produites, lorsque les officiers de l'amiralissime arrivaient en nouveaux venus, ignorant les hommes et les choses de leur navire.

La nouvelle organisation est déjà en vigueur. L'amiral Fournier, en qualité d'amiralissime, a fait choix, comme navire, du cuirassé "Brennus" et il a fait désigner ces jours-ci, comme futur contre amiral de la division de réserve, l'amiral Germinet, appelé ainsi à devenir éventuellement chef d'état-major de l'armée navale.

L'idée dominante des manœuvres de cette armée est l'étude d'une tactique de combat, ce qui, bien entendu, n'exclura pas les exercices de marche, d'éclairage ou de recherche. Mais c'est principalement sur la manœuvre avant et pendant le combat que l'amiral Fournier veut porter son attention.

—Pour atteindre ce but, me disait-il, je renonce à tous les exercices surannés relevant de ce qu'on a trop raison d'appeler "la petite guerre," c'est-à-dire à tous ces prétendus "thèmes" qui mettaient en présence deux amiraux, dans deux camps adverses, et qui, suivant le jugement d'un arbitre plus ou moins suprême, servaient à déclarer lequel des deux chefs était le plus clairvoyant, le plus habile ou le plus malin. Comme dans tous les exercices de ce genre il manque une sanction, ou mieux la seule et unique sanction, à savoir : les coups d'obus et de torpilles donnés et reçus, j'estime que l'on perd son temps à de telles manœuvres, et je les écarte résolument.

"Ce à quoi je tiens, en revanche, c'est que, sur les navires que je vais diriger, chacun—depuis moi-même jusqu'au dernier des matelots—s'exerce dans le poste qu'il aura en cas de combat. A cet effet, après quelques jours d'entraînement progressif et méthodique, je prendrai le commandement direct et effectif des 12 cuirassés et des 6 croiseurs-cuirassés formant les deux escadres placées sous mes ordres et je les mènerai à l'ennemi, lequel sera représenté par les 3 croiseurs ordinaires et les contre-torpilleurs dont je dispose. Chaque officier ou chaque commandant aura ainsi à exécuter réellement ce qu'il aurait à exécuter devant l'ennemi réel, en se conformant aux principes de la tactique de combat que j'ai imaginée et que j'ai développée dans des documents confidentiels envoyés ces jours-ci à tous les navires de la future armée navale".

L'amiral Fournier m'a initié alors avec son brio accoutumé à la tactique nouvelle dont il est l'auteur et que lui ont suggérée sa longue pratique des escadres et les leçons des guerres récentes.

Pénétré de cette vérité que, dans le combat, il sera impossible de faire et d'interpréter des signaux compliqués, parce que les mâtures devant recevoir les pavillons de signaux seront démolies très vite et parce que les bousoles auxquelles on a recours, en temps ordinaire seront rendues "folles" par les tremblements répétés de coups de canons incessants, l'amiral Fournier s'est ingénié à réduire au strict minimum les dispositifs de combat et les moyens propres à en ordonner l'exécution.

Je n'ai pas l'autorisation d'indiquer ce qu'est cette tactique. Elle doit naturellement rester inconnue des marines rivales. Ce serait un crime que de la divulguer. Tout ce que je puis vous en dire, c'est qu'en substituant la formation par groupes à la formation par unités simples, elle établit la cohésion de l'armée navale avec assez d'élasticité pour se prêter à toutes les combinaisons du champ de bataille.

Ce qu'elle donnera, l'expérience prochaine seule le dira, mais elle paraît de prime abord si parfaitement logique qu'on est séduit par sa simplicité. En tout cas elle sera appliquée de telle manière qu'elle apprendra à tous, amiralissime, amiraux, capitaines, officiers et matelots, le rôle précis que la guerre leur réservera. Et le profit ne sera pas minime.

Le tir et la discipline du feu dont l'écrasant succès des Japonais à Tsou-Shima a démontré l'importance — seront l'objet d'exercices nombreux. L'amiral veut que les navires s'habituent à manœuvrer en tirant et il a adressé dans ce but, tout un programme d'entraînement gradué, voulant, sur ce point encore, que les grandes manœuvres soient autant que possible l'image de la guerre.

Des attaques combinées avec les défenses mobiles d'Ajaccio, d'Algérie et de Provence ajouteront à l'intérêt de ces importantes manœuvres, lesquelles se compléteront par une expérience toute neuve, celle de l'entrée de l'armée navale dans la rade intérieure de Bizerte, devant l'arsenal de Sidi-Abdallah. Elle y exécutera un exercice de charbonnage : tous les rouages et la nouvelle base navale créée en Tunisie auront ainsi à fonctionner et l'on pourra se rendre compte de ce qui reste à y accomplir.

Telle est la philosophie des manœuvres que va diriger l'amiral Fournier. Elles auront, grâce à son autorité, grâce à son entrain, grâce à son ascendant sur les équipages une portée très sérieuse et une indiscutable valeur d'enseignement. Lui-même se sent plein d'ardeur. Il voit, dans le poste d'amiralissime la satisfaction très légitime d'un brillant couronnement de carrière, il y trouve aussi l'occasion de mettre en pratique des idées qui lui sont chères parce qu'il les croit profitables au bien de la marine. Et cette dernière considération n'est pas celle qui a pour lui le moins d'attrait.

LEON & GAUTIER,

Décorateurs et Agents de Manufactures,

522 Godchaux Building, New Orleans

Tapisserie en tous genres et papiers peints de haute nouveauté.
Cheminées modernes en briques artistiques et en carreaux de faïence colorés.
Mobiliers antiques et mobiliers modernes.
Installations spéciales de
Magasins. Banques, Offices, Bar Rooms, etc.

Prix Très Modérés.

23mars—

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983 ; à Algier, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville :
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.

18sept—10m—dim mer, ven

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Kennedy

No 69,882—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Vente de propriété dans la paroisse St-Tammany, Lne.

MOI, AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un ordre de vente rendu dans l'affaire ci dessus, le 29 avril 1905, signé par l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division C, lequel dit ordre confirme le jugement de vendre rendu dans cette affaire le 24 mars 1905 et signé le 28 avril 1905 jusqu'ici rendu en cette affaire, vendra à l'enchère publique, MERCREDI, le 19 juillet 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de Huard, No 303 rue Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre, étant et se trouvant situé dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, désignés par les Nos deux et trois (2 et 3) faisant face à la rivière Tchefuncta, et mesurant en superficie : le lot No 2 (2) quarante sept 50|100 acres. Le lot No 3 (3) quarante neuf 78|100 acres, borné sur la gauche par les terres de Nina Parent, et sur la droite par le lot No quatre (4) ; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent. Le tout d'après un plan fait par Matthew Dicks, voyer, de ladite paroisse de St Tammany le 7 mai 1870 ; moins la propriété ci-après décrite vendue à Edward Burnes, commençant à un point cinquante deux pieds (52' 0" 0"') au-dessus ou dans une direction nord d'où la ligne du lot No dix (10) joint les bords de la rivière Tchefuncta, de là dans une direction sud sur les bords de ladite rivière à ladite façade de la jonction dudit lot No dix (10) de là dans une direction Est le long dit lot No 10 sur la ligne de en frontière Nord, sept cent quatre vingt cinq pieds (785' 0" 0"') à la ligne de frontière Ouest ; du quatre (4) de là dans une direction Nord sur le long de la dite ligne de frontière du dit lot quatre (4), cent cinquante pieds (150' 0" 0"') de là dans une direction Sud sur une ligne droite au point de départ. La dite propriété étant comprise dans les lots Nos deux et trois (2 et 3).

Termes et conditions—Comptant ; l'acquéreur devant payer en sus et au-dessus de son enchère les taxes dues et exigibles sur la propriété vendue, pour cette année courante, 1905, et de déposer avec l'encanteur vingt pour cent (20 0|0) sur le montant de son enchère, au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant M. V. Déjan, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur.
Bureau, 121 rue Carondelet.

Voyez le plan à la Bourse.

Albert Voorhies, avocat pour la veuve du défunt.
Charles Louque, avocat pour l'exécuteur.
18 juin—18 25—juil 2 9 16 19

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

In re Alfred Thiroux versus Veuve E. Lemonne et als.

No 73,053—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 2 juin 1905 et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Trémé, St Claude, Chemin du Bayou et la rue Ursulines, désigné comme lot No 8 sur un plan de J. Pillé, voyer, de la date du 15 décembre 1832, et annexé à un acte passé pardevant H. Pédesclaux, ancien notaire, à la date de février 1833, et mesurant en mesure américaine 48 pieds 8 pouces de face à la rue Trémé sur 94 pieds de profondeur sur un côté et 94 pieds 2 pouces sur l'autre côté, et 43 pieds 3 pouces dans le fond.

Les améliorations comprenant résidence double en briques à deux étages connues comme les Nos 1124 et 1126 rue Liberté, (autrefois Trémé) chaque côté contenant environ neuf chambres, balcon sur la façade et le côté, vestibules, etc.

Termes et conditions - Comptant. Acte de vente devant être passé pardevant Robert Légier notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1905.

WILL. J MORGAN,
Encanteur, 331 rue Carondelet.
23 juin—24 25—juillet 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de P. J. Helmbeck.

No 76,311, Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 16 juin 1905, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne :

Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc ; situées dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Peter, Nord Diamond, Tchoupitoulas et St. Joseph, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant comme suit : le lot No 1 mesurant 21 pieds, 11 pouces de face à la rue S. Peters par 106 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne supérieure et 100 pieds, 8 1|2 pouces sur la ligne inférieure et 21 pieds 2 pouces sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 21 pieds, 11 pouces de face à la rue S. Peters par 100 pieds 8 1|2 pouces de profondeur sur la ligne supérieure et 94 pieds 10 pouces sur la ligne inférieure et 21 pieds 2 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 3 mesurant 58 pieds 5 pouces de face à la rue N. Diamond, 32 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue S. Peters, 31 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 4, et 49 pieds 7 pouces dans le fond. Le lot No 4 mesurant 57 pieds de face à la rue N. Diamond sur une profondeur entre lignes parallèles de 31 pieds 5 pouces et 57 pieds dans le fond. Acquis par le défunt de la Banque des Citoyens, le 16 mai 1882, pardevant F. D. Seghers, notaire. C. O. B. 117, fo 311 et de Mlle H. Bonnemer, et als, le 2 août 1895, par acte pardevant W. B. Fahey. C. O. B. 155 fo 693.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans ou un an, le tout à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit s'il y en a devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 10 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., et devant être passé aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. C. Davey, Jr. notaire. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1905 et faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 20 0|0 du prix d'achat.

G. Fernandez, Jr., exécuteur testamentaire.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
21 juin—21 25—juil 2 9 16 23 25

EPARGNEZ DU TEMPS —ET DE— L'ARGENT

En Encan — Chercher de Suite un exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc ! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

fév

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 20 juillet.
*LA LORRAINE, 27 juillet.
*LA TOURAINE, 3 août.
LA GASCOGNE, 10 août.
LA BRETAGNE, 17 août.
*LA SAVOIE, 24 août.
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 213 rue Carondelet.
1er fév—1 an

CHEMINS DE FER

SR Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud. l. Sudouest et l'Est. Seulement 60 heures pour New York via le Great Washington. Southwestern.

	Vestibule Limité No 35	Malle Ex No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:15 P. M.	9:35 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:00 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:16 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:42 P. M.	5:32 A. M
" Boston	8:30 P. M.	8:30 P. M

No 35 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.
No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.
Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au
BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
704 rue Common, Nouvelle-Orléans, La.
Charles W. Schmidt, Ass't Agent de Pass. & Billets.
J. C. Andrews, Southwestern ss. Agent.
1*4

La compagnie du chemin de fer de

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 2 AVRIL 1905	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 15
3:15 p. m.	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	8:15 a. m.
No 22	Express de jour locale	No 21
7:00 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:50 p. m.
No 34	Bayou Sara Accom'tn	No 33
4:00 p.m.		9:40 a.m.
No 36	Excursion dimanche	No 37
1:00 m.		9:40 p.m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT,
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.,
Nouvelle Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R

—AND—

The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.
J. P. HILLUPS, A. G. P.
H. F. LAUV, A. G.
718 rue Common, Nlle-Orléans, La.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 139 rue Bourbon

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

CHEMINS DE FER

SOUTHERN PACIFIC

Chemin de fer et vapeur.

Texas, Californie, New York, Havane

S'adresser au Bureau des Billets, 227 rue St Charles, Réttisse de l'Hôtel St Charles.
1er sept-

SUMMER TOURIST TICKETS

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NOW ON SALE TO ALL PRINCIPAL RESORTS

TICKET OFFICE
211 ST. CHARLES ST.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD

VOTRE VOYAGE D'ETE.

L'ILLINOIS CENTRAL R. R.

A en vente tous les jours des

Billets à Très Bon Marché

pour tous les lieux de plaisance pour l'Est, l'Ouest et le Nord, bons au retour jusqu'au 31 Octobre.

AUSSI

de fréquents taux spéciaux aux divers points à de certaines dates.

PEU IMPORTE

où vous pensez aller, venez et nous vous arrangerons votre voyage aux taux les plus réduits et avec le plus grand confort possible.

Bureau des Billets en Ville,

141 Rue St-Charles.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

Arrivée	Départ
Fast mail tous les jours... 7:15 a m	Fast mail tous les jours 8:15 pm
Express tous les jours... 6:15 p m	Express tous les jours ....7:00 m
Limited tous les jours... 8:15 p m	Limited tous les jours 9:25
Service de la Cote.	
ous les jours excepté dim 8:50 a m	Tous les jours excepté dim 4:00 pm
Excursion dim 9:25 p m	Excur'dim..7:40 am

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité à Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur train. Un char restaurant y est attaché après cent servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour usage sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky.
1mars—at 31 déc

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

Commencé le 29 juin 1903

LES Vautours de Paris

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

Le Roman d'une Honnête Fille.

VII

ORAGES

(Suite.)

Le cri de madame Ridel avait été pour elle un trait de lumière. Elle murmura quelques paroles destinées à calmer la douleur poignante qui venait de se faire jour après avoir été si longtemps comprimée.

—Le mal n'est peut-être pas si grand que vous le supposez... Il peut changer....

—Non, il est perdu.

Elles se turent.

Totor disait à Clopin, brutalement :

—Il faut financer, mon vieux.

—Moi !

—Oui, toi, le bistro du Vin Bleu.....

—A cause ?.....

—D'une commission que j'ai à te faire.

—De la part de qui ?

—Des copains du pont de la Tournelle.... Bibi, l'amateur, Coquillard, l'ami des dames, Belœil, l'homme du sapin, et le reste.... La bande est dans la purée.... Pour lors, on a pensé à toi.... Tu peux nous aider un peu.... Tu as dû encaisser la forte commission.....

—Connais pas.....

—Allons, tu te rappelles bien l'affaire, le type de l'hôtel Villedieu.... Un jeune homme charmant auquel tu ne voulais pas de bien. Ne fais pas la bête.... Aboule dix jaunets.... C'est pour rien.

—Misérable !.....

—Misérable tant que tu voudras, mais il faut casquer.....

—Ah !

—Cracher au bassinet, si tu aimes mieux....

—Ou sinon ?

—On enverra un petit billet au commissaire du quartier qui te posera des questions.... Pas de manières....Ça presse .... Tire tes napoléons ....Qu'est-ce que c'est que deux cents balles pour une bolte comme la tienne..... On y gagne des mille et des cents en empoisonnant le bourgeois ! Je suis au courant. Ma mère tient les écritures....

Clopin eut un cri de colère.

—Ta mère, je la jetterai sur le pavé !....

Totor se mit à rire.

—Ne fais pas ça, dit-il.

Et, sans façon, comme s'il eût causé avec un vieil ami, il prit Clopin par le bouton de sa jaquette et reprit :

—Vois-tu....J'en ai assez de Paris.....J'ai des envies de faire un petit voyage aux frais de la princesse. On raconte des choses étonnantes de la Nouvelle ....Un pays superbe avec des arbres rouges ! On fait son temps, deux ou trois ans, tant bien que mal, et puis on est gracié avec une concession de terrain et des avantages.... On se marie, on plante du café et on devient des rentiers à son tour. Jamais je ne réussirai à Paris.. C'est jugé. Nous sommes trop de feignants....Rien à faire.... J'ai des tentations de manger le morceau....Qu'est-ce que je risque ?....Rien. Pas ma tête dans tous les cas....Je suis las de manger de la vache enragée à Montmartre ou à Ménilmontant ....Pour une bonne journée il y en a dix où on crève de faim....

Il croisa les bras et dit tranquillement à Clopin :

—As-tu compris ? ..... Oui, hein ?....Donc ne f.... pas ma pauvre mère à la porte. C'est toi qui paierais les pots cassés. Elle a sa place.... Je veux qu'elle la garde !.... D'ailleurs, elle, c'est une brave femme.... trop honnête pour un gredin comme toi !.....

Et allongeant la main :

—Voyons, sois gentil.... fais ton petit versement.

Totor parlait haut, sans se gêner, en homme qui n'a rien à craindre et qui jette sa casquette à trois ponts par-dessus les moulins.

Des passants commençaient à les regarder.

Rien qu'à examiner le fils de la caissière, dix secondes, on reconnaissait en lui une de ces fleurs de bagne qui pullulent à Paris comme de la mauvaise graine.

Clopin eut peur et s'exécuta.

Il tira dix louis de son gousset et les mit dans la main de Totor qui lui dit :

—Sois tranquille ! Ne t'ennuie pas sans nous ! Tu nous reverras ! Adieu, vieux coquin.

Clopin s'en croyait débarrassé.

Mais Totor ne fit que quelques pas.

Et revenant à sa victime, il lui

---

vous réclame, ce qu'il vous plaira, et je resterai seul, comme dans la "Favorite", avec mon déshonneur.

Il souriait.

Il semblait avoir pris son parti de cette déception.

Ce fut d'un ton presque railleur qu'il continua :

—Accordez-nous encore un jour.... Je vous regarderai de loin, au milieu de nos amis, emportée dans l'ardeur de la chasse. Mes yeux vous suivront, car pourraient ils se détacher de vous ? Mes lèvres resteront muettes, je vous le jure. Vous ne pouvez pas me refuser cette grâce. Plus tard, quand vous serez loin d'ici, j'essaierai de retrouver la paix que vous m'avez enlevée sans le vouloir. Est-ce dit ?

—Soit.

Elle se leva, incertaine, sous le coup d'un engourdissement provoqué par le feu des yeux du tentateur, par le son de sa voix, tantôt chaleureuse et triste, toujours vibrante et persuasive.

Il la laissa s'éloigner sans faire un nouvel effort pour la gagner, un geste pour la retenir.

A quelques pas elle se retourna.

Il était dans la même pose abandonnée, lasse, pleine de découragement.

Il ne se redressa pas, mais dans les yeux d'Augèle, il avait cru voir passer une ombre d'indécision et presque de regret.

Dès qu'elle eut disparu, il se leva à son tour.

Sa physionomie changea.

Une grimace menaçante crispa ses traits de fêtard impatient.

Il poussa une exclamation qui eût éclairé mademoiselle de Rohaire et dont elle eût frémi.

Et il se dit :

—Aujourd'hui ou jamais !

XIV

DANS LA NASSE.

Le déjeuner avait été abondant, solide et joyeux.

La grosse gaieté de l'aîné des Brucourt en avait fait les frais.

Dominique, le cadet, restait silencieux, mais son visage exprimait le plaisir qu'il ressentait chaque fois qu'il se trouvait dans le voisinage de la maîtresse de la maison.

Pour lui, c'était l'idole, la faiblesse qu'il aurait voulu protéger, c'était son rêve, son adoration, mais dans ce rêve, il n'entrait aucune pensée qui pût ternir l'auréole de cette divinité, jeter une souillure sur la robe de cette blanche madone.

Parfois au sortir de Belfonds, en emportant dans son souvenir l'image de Marguerite il se disait :

—Si j'en avais trouvé une qui lui ressemblât !

Quelle joie, mais quelle impossibilité !

Aussi son parti était pris.

Jamais il ne se marierait !

Tous deux, son frère et lui, ils vivaient seuls, comme des loups, ne voulant placer personne entre eux.

Il faut dire que l'aîné, sans partager la secrète passion de son frère pour la dame de Belfonds, lui témoignait en toute circonstance la plus sincère, la plus respectueuse et la plus dévouée des amitiés.

Pour elle seule il adoucissait les angles de son caractère, les crudités de son langage, la brusquerie de ses manières.

Tout à coup il s'écria, après s'être versé un grand verre de bourgogne dans le gosier :

—Crédié ! Ce sera dur !

Marguerite demanda doucement :

—Qu'est-ce qui sera dur, mon ami ?

—La chasse, parbleu !

—Tant que cela ! fit à son tour le vicomte.

—J'en ai peur.

—A cause ?....

—Parce que, si je ne me trompe, le particulier qui dort en ce moment sur ses deux oreilles au bois des Viviers, avec sa famille, c'est le sacré animal qui nous a déjà donné tant de fil à retordre et qu'on ne peut pas arriver à pincer, un cochon qui a des ruses plein son sac, des jarrets de caoutchouc et des défenses affilées comme des rasoirs

A continuer